

La gazette municipale

Site des PERREY  
Stade Jan KOBYLAK



# Saint-Nabord Actus

N°11

Mai à Août 2017

[www.saint-nabord.fr](http://www.saint-nabord.fr)

## Les rythmes scolaires de la rentrée :

*Nous y sommes, l'heure de la rentrée a sonné pour petits et grands.*

*Les quelque 400 élèves navoiriauds reprennent le chemin de l'école mais... à quel rythme ?*

*Pour cette rentrée 2017, notre commune reste sur 4.5 jours de classe par semaine. En effet, malgré une très forte demande de la part des parents de revenir à la semaine de 4 jours, avec la suppression du mercredi matin, et l'avis favorable du conseil municipal, l'éducation nationale a refusé cette proposition, faute de consensus entre les enseignants des deux groupes scolaires.*

*Nous regrettons cette décision arbitraire prise sans tenir compte des souhaits favorables majoritairement exprimés.*

*Les horaires de classe restent donc inchangés. Cependant, le créneau occupé précédemment par les NAP est remplacé par un service de garderie payante.*

*Ces activités, jugées comme inintéressantes par certains parents, représentaient un coût pour la collectivité. L'investissement du personnel périscolaire et le recours à des intervenants extérieurs qualifiés dans des domaines variés (culturel, sportif, de loisirs) n'ont pas suffi à convaincre.*

*Quant à la subvention de l'état, attribuée pour la mise en place des nouvelles activités périscolaires, son montant ne permettait pas d'absorber toutes les dépenses liées aux NAP.*

*Nous sommes conscients que cette décision risque de pénaliser un certain nombre d'entre vous et nous tenons à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaiteraient échanger sur le sujet afin que cette rentrée 2017 se déroule du mieux possible.*

*Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée, pleine d'énergie et une bonne lecture.*

**Patricia DOUCHE**  
Adjointe aux Affaires scolaires

# Sommaire

- 3 Journées du Patrimoine
- 4 Conseils municipaux
- 5 Du côté de la CCPVM
- 6 Travaux & sécurité
- 8 Fête de l'eau
- 10 Tristan NORDMANN :  
Voyage en Astrylie
- 11 Fête de la musique
- 12 Programme de l'OMCL
- 14 Les 50 ans de l'ASSN
- 16 Foire à la Tofaille
- 18 La ruche qui dit oui
- 20 Zoom sur les élections
- 22 Libre expression
- 24 Agenda





# *Les Journées du Patrimoine*

à la Maison du Patrimoine (16 rue du centre à Saint-Nabord)

les 16 et 17 septembre

“*Jeunesse et Patrimoine*”

(avec notamment une exposition sur le thème de l'enfance)

## *Prochaines réunions du Conseil Municipal*

- Jeudi 14 septembre à 20h00.
- Jeudi 19 octobre à 20h00.
- Jeudi 16 novembre à 20h00.
- Jeudi 14 décembre à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)

# Conseil Municipal du 18 mai 2017

## Utilisation des délégations du Maire

- Entretien des espaces verts 1ère tonte : 3 629.41 € TTC
- Fourniture de barrières Vauban : 2 340.00 € TTC
- Fourniture de blocs d'éclairage de sécurité et de secours pour ERP : 3 474.88 € ttc
- Réparations de la grue du camion : 2 274.86 € TTC
- Travaux d'éclairage public programme 2016 : 139 178.02 € TTC
- Prestation d'études de protection contre les éboulements rocheux : 2 460.00 € TTC avec CD88 par moitié
- Travaux de réhabilitation 3 logements communaux : marchés : 69 358.26 € TTC
- Fourniture de supports de compteurs d'eau : 969.90 € HT (service des eaux)
- Fourniture de tampons d'assainissement : 2 080.00 € HT (service assainissement)
- Fourniture de compteurs d'eau potable : 17 500.00 € HT (service des eaux)
- Marché d'acquisition d'un poids lourd équipé benne, grue et viabilité hivernale : 206 238.00 € TTC
- Transport des séniors en vacances organisé par le CCAS : 4 400.00 € TTC

## Autres points abordés

- Remise à disposition de la CCPVM du terrain du Bombrice destiné aux gens du voyage
- Prorogation du contrat de forage consenti à la société SAGRAM sur les terrains communaux de « la Feigne » et « Charate » pour une durée de 18 mois ; acceptation de renouvellement du contrat de forage sur les terrains communaux situés à « La feigne » pour une durée de 16 ans et approbation des conditions de remise en état en fin d'exploitation.
- Modification du règlement communal des subventions.
- Attribution des subventions 2017 aux associations.
- Suite à l'arrivée de Madame ARNOULD au sein du conseil municipal, celle-ci a été désignée pour occuper les fonctions de déléguée suppléante au conseil d'administration du CCAS et au SIVOM, de déléguée titulaire au SMIC. Elle a par ailleurs été désignée en qualité de représentant communal au sein du conseil de l'école élémentaire des Breuchottes. Elle siège enfin aux commissions Finances, affaires scolaires, sports et associations, communication et information et artisanat.

# Conseil Municipal du 15 juin 2017

## Utilisation des délégations du Maire

- Entretien des espaces verts 2ème tonte : 3 095.77 € TTC
- Fourniture de produits d'entretien : 1 776.82 € TTC
- Matériaux pour réfection chemin de la Demoiselle : 3 222.00 € TTC
- Réparation véhicule Mercedes : 3 459.20 € TTC
- Remplacement éclairage public : 2 790.00 € TTC
- Réhabilitation du poste de refoulement de Peuxy : 32 442.00 € HT (service assainissement)

## Autres points abordés

- Prorogation au cours de l'été 2017 de l'accueil ados : ouverture, règlement, tarifs.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ASSN pour ses 50 années d'existence.
- Tirage au sort de 9 personnes susceptibles les fonctions de jurés d'assise pour 2018 .

# Du côté de la CCPVM...

(Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)

## Conseil communautaire du 28 mars 2017 à Saint Amé :

- Adoption des comptes administratifs des deux communautés de communes existantes avant le 1er janvier 2017 et affectation des résultats.
- Le conseil communautaire décide que la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » sera exercée sur l'ensemble du territoire communautaire.
- Création de la commission intercommunale des impôts directs (10 commissaires titulaires et 10 suppléants).
- Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT), l'établissement employant désormais plus de 50 agents.
- Approbation de l'opération d'aménagement d'espace public à Plombières les Bains.
- Demande de subvention pour la fête de l'eau auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

## Conseil communautaire du 11 avril 2017 au Val d'Ajol :

- Détermination des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en fonction des 3 zones définies par SICOVAD, à savoir :
  - Zone 02 : Zone semi urbaine : Remiremont : 8.87 %.
  - Zone 03 : Zone rurale : Dommartin les Remiremont , Eloyes, saint Etienne, Saint Nabord et Vecoux : 9.93 %.
  - Zone 04 : Saint Amé, Girmont Val d'Ajol, Plombières les Bains, le Val d'Ajol : 10.40 %.
- Approbation des contributions syndicales de la CCPVM au PETR du pays de Remiremont, au syndicat mixte d'informatisation communale (SMIC) et au syndicat mixte du parc naturel des ballons (SMPNB).
- Attribution des subventions à la société de Tir de Remiremont, au Rugby Club des 2 Vallées, au Parc Naturel des Ballons, à l'URCA Remiremont, à l'UECAN de Saint Nabord, à LUCAS de Saint Amé, aux Jardins en Terrasse de Plombières les Bains et à l'Office de Tourisme Communautaire.
- Fixation des taux des contributions directes locales :
  - Taxe d'habitation : 15.62 %
  - Foncier bâti : 3.56 %
  - Foncier non bâti : 10.95 %
  - Contribution Foncière des Entreprises : 22.57 %
- Approbation des budgets primitifs 2017 : budget général, budget annexe de la zone d'activité de la Croisette, budget annexe de l'urbanisme.

## Maison de retraite Le HOME FLEURI ...

à Saint-Etienne-les-Remiremont



## Conseil d'administration du 8 février 2017

- Monsieur Jean HINGRAY, Maire de Remiremont est nommé Président du conseil d'administration et succède à Monsieur Michel DEMANGE qui en a assuré l'intérim.
- Gestion des ressources humaines : réorganisation du Home Fleuri, utilisation du CICE : reversement aux salariés ou aménagement de la salle de repos des salariés.

## Conseil d'administration du 26 avril 2017

- Délégations de pouvoir données au Président pour la gestion des ressources humaines, pour les achats et la gestion financière de l'établissement, pour la représentation du Home Fleuri à l'extérieur.
- Adoption du compte administratif 2016.
- Gestion des ressources humaines : départs à la retraite, relationnel avec la comptable, absentéisme.
- Préparation des médicaments à l'extérieur.
- Point sur la réorganisation du Home Fleuri mise en œuvre le 13 mars 2017.

# TRAVAUX

Par Fabien BRENON

Adjoint aux Travaux & à la sécurité

## Réseaux éclairage public :

Extension des réseaux éclairage public : Rue de la Tête des Broches, impasse de la Moselle et rue Chaude (au-dessus de l'Intermarché) et rénovation complète de l'éclairage rue des Provinces par de l'éclairage à led.



Fleurissements



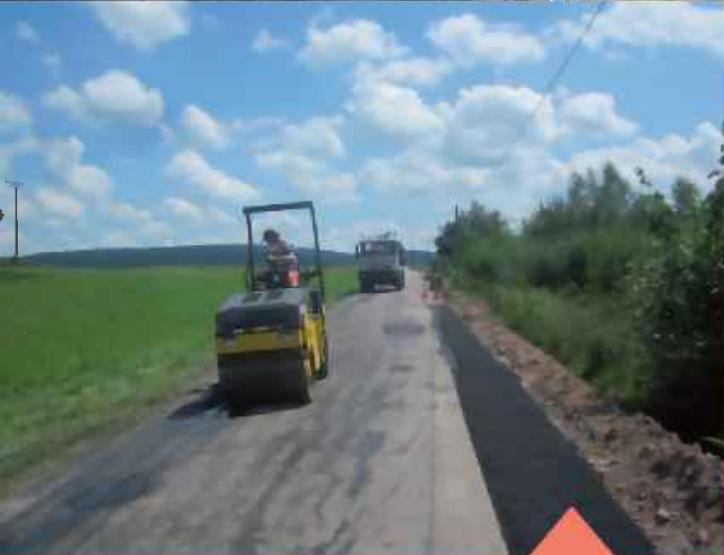


### Travaux à l'école des Herbures :

Réfection des accès,  
rénovation des sanitaires,  
pose de grillages de clôture.



# SECURITE



Réfection des enrobés réalisée, en régie par la Commune, route de la Demoiselle et route de Mailleronfaing.

**La sauvegarde de notre planète n'est pas uniquement l'affaire des grands et chacun à son niveau se doit de bousculer ses mauvaises habitudes qui répétées à grande échelle menacent l'équilibre naturel.**

**L**a Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales soucieuse d'améliorer la qualité des eaux malmenées par l'activité humaine, a entamé un vaste plan de préservation de nos cours d'eau qui passe par une mise aux normes de l'assainissement et par la restauration des berges végétalisées, filtre naturels de nos rivières. Ces interventions sur le terrain restent souvent mal connues du grand public et éloignées de leurs préoccupations quotidiennes. C'est pourquoi la CCPVM sous l'impulsion de Martial MANGE, vice-président en charge de la Commission environnementale et du développement durable et à l'initiative de Manon MARCON, chargée de mission des milieux aquatiques pour l'intercommunalité a organisé ce programme de sensibilisation et d'éducation des enfants et des adultes. L'enjeu d'un tel projet consistait à offrir à un public le plus large possible une manifestation composée d'un vaste choix d'activités à la fois ludiques et pédagogiques. Pour ce faire Manon MARCON s'est appuyée sur les associations locales qui se sont mobilisées pour animer ce beau week-end de découvertes.

Ainsi l'évènement programmé du vendredi 2 au dimanche 4 juin s'est articulé autour de trois grands rendez-vous :

- la projection, le vendredi soir, du *Film de Luc JACQUET, La glace et le ciel*, extraordinaire aventure scientifique, à travers les paysages immaculés de l'Antarctique, destinée à percer les mystères du climat,

- de nombreuses activités gratuites organisées toute la journée du samedi aux *Etangs de la Prairie du Vouau* dans la commune de Saint-Nabord avec ateliers pédagogiques et bricolage proposés pour les tout-petits par le relais d'assistants maternels, lecture et activités manuelles avec le concours de la Médiathèque intercommunale, initiation à la pêche à la ligne, descente de la Moselle en canoë-kayak avec le concours du GESN, randonnée sur la piste du castor (Voir article ci-contre) ou à la découverte des plantes sauvages comestibles avec Mets et Mots sauvages.

- Le programme du dimanche s'est déroulé au *Gimont-Val-D'Ajol* avec la découverte des trésors de l'étang du Villerain et de nombreux ateliers proposés dans le cadre du jardin « Une Figue dans le Poirier » avec une thématique variée telle que « D'où vient l'eau du robinet », « A la découverte des petites bêtes de la mare », « Comprendre la forêt comestible », « Se soigner sans polluer », « Gérer l'eau dans son jardin ». Une journée qui s'est clôturée par un spectacle sonore « Chouette la vie ».

# La Fête de l'eau



Une expérience originale, enrichissante qui a su nous reconnecter à notre environnement naturel et nous couper le temps d'un week-end de nos préoccupations stressantes et énergivores de notre quotidien. Espérons que la Communauté de Commune ne laissera pas couler trop d'eau sous les ponts avant de nous proposer un autre rendez-vous de cette qualité.

**S**i vous vous aventurez lors de vos promenades le long des berges de la Moselle, il se peut que vous profaniez de vos pas hasardeux le territoire d'une famille de castors, pourtant, minutieusement délimité par des « bornes à castoréum » (Sécrétion odorante que l'animal dépose sur de petits monticules pour marquer son territoire).

Denis ABLITZER, vice-président de l'Association Le GEML « Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine », étudie ce mammifère semi-aquatique et son environnement, depuis de nombreuses années et sait, quant à lui, parfaitement détecter les stigmates de sa présence et de son activité.

En cette journée de fête de l'eau, dédiée, entre autre, à la découverte de la faune et flore en milieu aquatique, ce spécialiste des mammifères lorrains (Castor, blaireau, chat sauvage, hérisson, renard, ...) va apprendre à son petit groupe d'une quinzaine de curieux, à déceler, dans ce paysage, de prime abord si familier, les traces d'un univers bien plus mystérieux...

Sous son œil avisé, les randonneurs voient soudain apparaître un sillon creusé par les passages répétés d'un castor sortant de la rivière pour rejoindre le canal une trentaine de mètres plus haut. Les souches de noisetiers fraîchement taillées témoignent de l'activité récente du rongeur et le tronc dénudé d'un chêne laisse à penser que ses écorces ont certainement servi de déjeuner à cet herbivore durant les longs mois d'hiver pour palier la rareté d'herbacées, feuillages (saule, peuplier...) et autres friandises de la belle saison...

Alors qu'il relate par un rapide historique, le passé tragique du castor chassé depuis le moyen-âge pour sa viande, sa fourrure, sa production de castoréum utilisé en médecine et parfumerie, jusqu'à sa quasi disparition dans nos régions, le guide conduit les randonneurs sur un sentier sinueux qui rejoint peu à peu les abords de la rivière. Ce cadre sauvage et naturel, à la fois humide, densément boisé et colonisé par la renouée (plante invasive dont l'animal se délecte du rhizome jusqu'à la cime des feuilles), est l'habitat de prédilection du rongeur. Réintroduit en Lorraine autour de Charmes, dans les années 80, grâce au déplacement de 15 individus issus de la vallée du Rhône, il a depuis largement étendu son périmètre d'implantation remontant la Moselle jusqu'à nos paisibles contrées.

# Sur les traces du castor...



L'animal ne sort que la nuit et les chances de le surprendre dans son environnement naturel sont bien minces. Cependant, les traits de l'animal se dessinent peu à peu à travers les anecdotes et les descriptions de Denis ABLITZER :

Avec une taille pouvant atteindre 110 cm de la tête à la queue et un poids environnant les 15 à 20 kg, le castor est le plus grand rongeur d'Europe. Doté de redoutables incisives, il peut débiter un tronc d'environ 12 cm de diamètre en moins d'une demi-heure. Ses pattes antérieures munies de cinq doigts et de longues griffes confèrent à cet infatigable bâtisseur une étonnante dextérité alors que ses pattes postérieures plus longues et palmées lui donnent une grande aisance en milieu aquatique. Attribut symbolique du castor, la queue sert à la fois de propulseur, de gouvernail dans l'eau, joue le rôle d'avertisseur sonore en cas de danger (Denis ABLITZER compare l'intensité du bruit à celle d'une détonation de pétard) et constitue également une réserve de graisse pour l'hiver. Enfin, comme la plupart des mammifères, le castor possède un œil perçant, une ouïe fine et un excellent odorat.

Le castor vit en groupe. Son terrier, creusé le long des berges, peut abriter une famille de 6 ou 7 individus pelotonnés dans une chambre de 80 cm de diamètre. Unis jusqu'à la mort, les parents élèvent leurs rejetons (3 ou 4 petits par portée) jusqu'à leur deuxième année, âge à partir duquel ils partent à leur tour fonder une famille. Très sédentaires, ils ne changent de terrier que lorsque le danger ou les conditions de vie les y contraignent.

Contrairement aux idées reçues, l'action du castor sur son environnement est bénéfique à l'écosystème dans lequel il évolue. Les barrages qu'il construit pour immerger l'entrée de son terrier contribuent à la création des zones humides propices au développement de la végétation spontanée. Les arbres abattus tombés dans les cours d'eau créent un milieu favorable à la faune aquatique tandis que les souches fortifiées par ses coupes sévères développent leur système racinaire offrant ainsi un meilleur maintien des berges.

De retour dans nos vallées, le castor est un animal que nous devons protéger. Mais pour cela il faut également préserver son habitat naturel et donc apprendre à préserver nos étangs et nos rivières....



... dans la végétation morte...



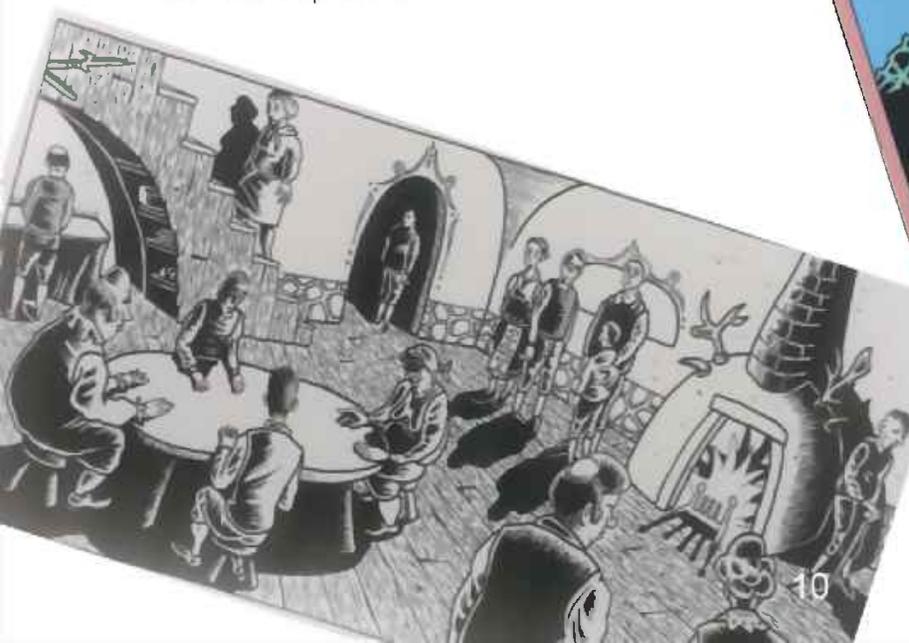
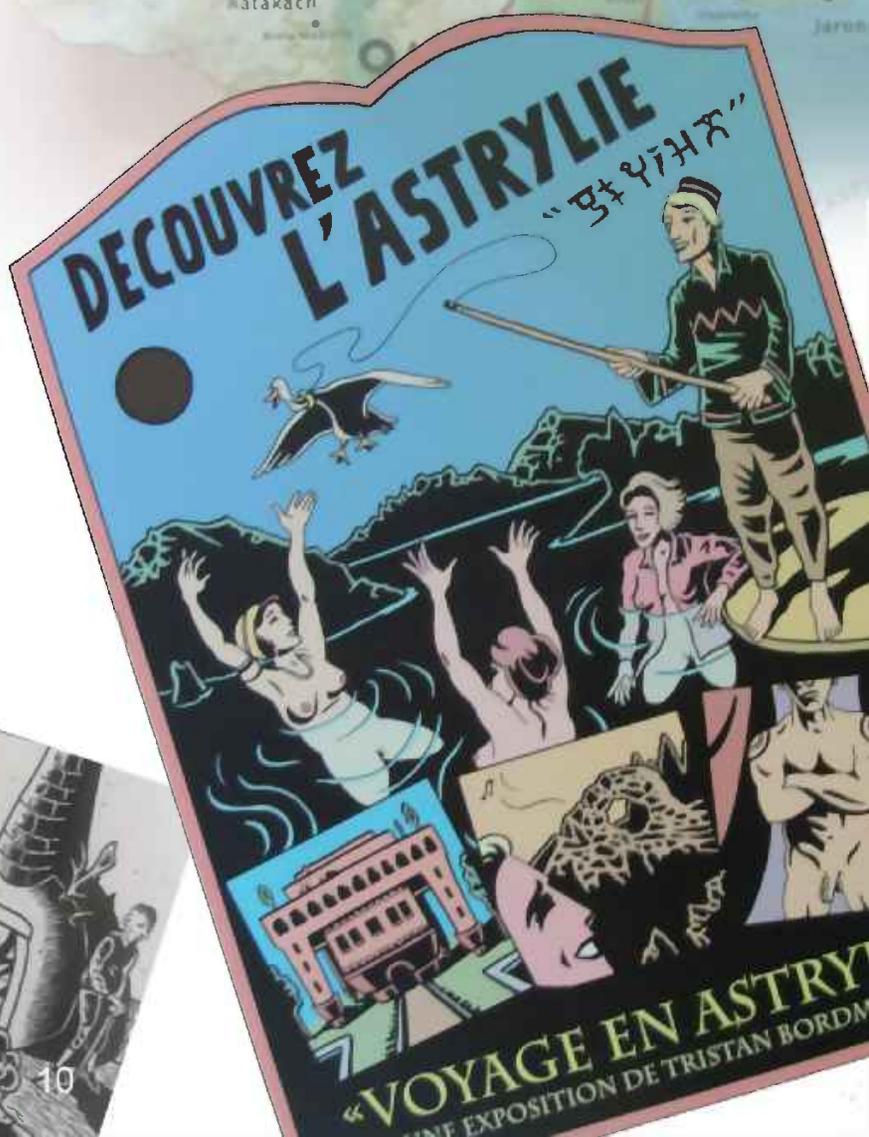
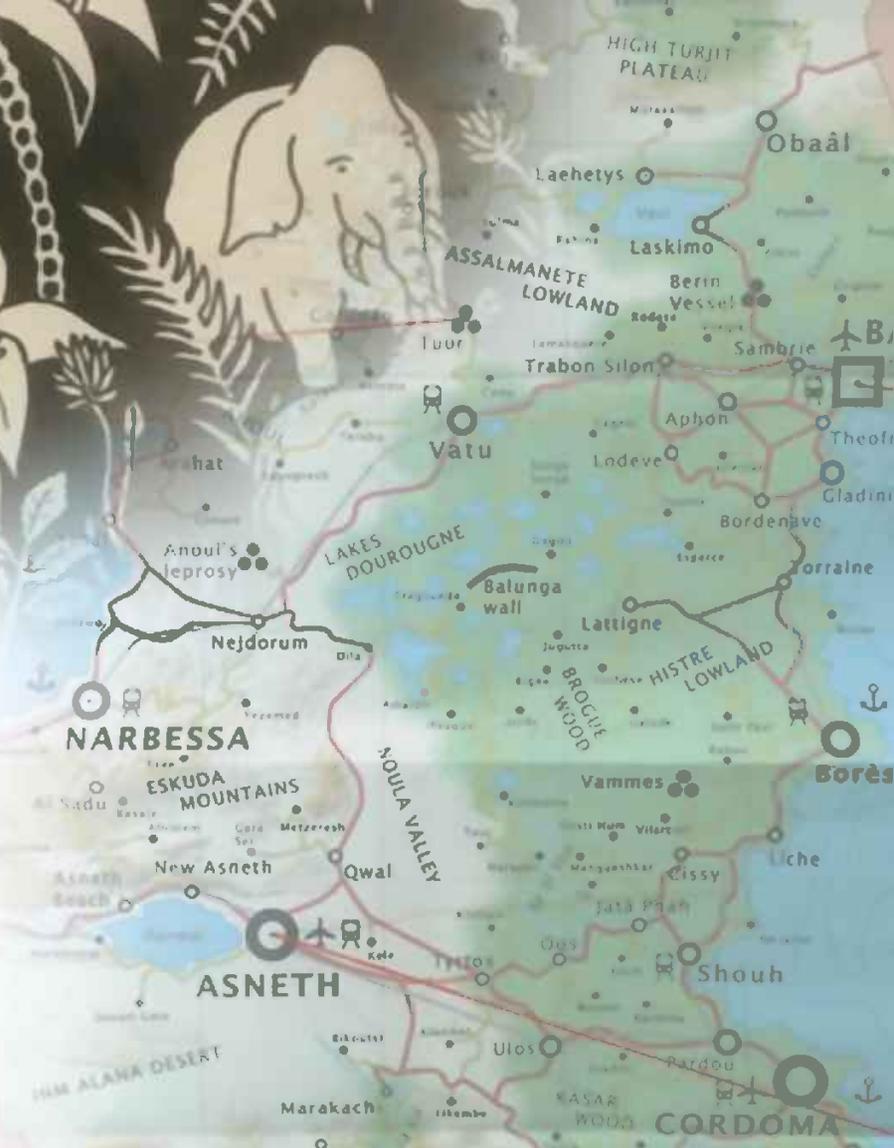
# L'Astrylie ou voyage au pays de l'imaginaire

**T**ristan Nordmann, Navoiriaud depuis deux ans, a présenté à la médiathèque de Remiremont une exposition et un court-métrage qui sont le fruit d'un long travail d'imagination, de dessin, d'ethnographie et de mise en scène.

Agé de 33 ans, Tristan Nordmann est chef opérateur de cinéma (en tant qu'intermittent du spectacle). Il occupe ses loisirs à dessiner.

A la suite d'un voyage au Moyen Orient, il décide de créer un pays oublié et imaginaire, l'Astrylie, situé le long de la Mer Caspienne. Il décrit par le menu les mœurs et coutumes de ce pays, ses habitants, leur histoire, leurs activités. Cette bande dessinée, Voyage en Astrylie, est le résultat d'un travail de 7 ans, complété par une carte géographique et des affiches. C'est l'œuvre d'un ethnographe méticuleux et fantaisiste à travers un pays mystérieux. L'exposition présentait des dessins, des photos et quelques objets rapportés d'Astrylie. Un court-métrage évoque ce pays et montre les agissements d'une inquiétante secte.

Tristan Nordmann a aussi réalisé un film sur la Montée impossible de La Bresse et collabore à des documentaires pour FR3.



# Fête de la Musique

Pour cette 3ème édition de la fête de la musique, nous avons décidé de faire durer le plaisir, en offrant non pas UN, mais bien 5 concerts très différents, afin de satisfaire l'éclectisme de chacun.

## Mercredi 21 juin : Delphine se défile

Pour la soirée officielle, nous avons décidé de lancer notre tête d'affiche. Sous une chaleur écrasante dans la salle Europe du Centre Socioculturel, entre 70 et 80 personnes avaient bien répondu présent pour ce concert envoûtant. Delphine, accompagnée de son talentueux guitariste Jean Nicolas (il sait tout faire et manier toutes les guitares avec une facilité déconcertante) nous fait partager des petites tranches de sa vie. Le bon. Le moins bon. Son bonheur... ses peines. Et elle le fait tellement bien qu'à la fin du concert nous avons tous l'impression d'être des confidents. Textes. Interprétation. Musique. Tout était réuni pour nous emmener dans le voyage de sa vie.

## Judi 22 juin : KETAL

Toujours la grande scène du CSC... mais en encore plus chaud... tellement chaud qu'il a fallu que les artistes réaccordent leurs cordes plusieurs fois car la chaleur faisait trop travailler leurs instruments. Mais peu importe. Un guitariste à la voix rauque. Un violoncelliste à l'accent anglais. Des reprises incroyables, de Bob Marley à Joe Cocker en passant par les Gipsy Kings... Il faut imaginer l'ambiance... tellement euphorique qu'il lui aura fallu plus de 3 chansons de rappel avant de pouvoir quitter la scène... pour se réhydrater !

## Vendredi 23 juin : Les Fifrelus

Autre lieu, bien plus frais que la salle Europe du CSC cette fois... puisque nous avons rendez-vous à l'église pour un grand concert avec la chorale des Fifrelus. Fraîcheur des lieux, mais chaleur des voix et de la musique qui auront bercé les 200 personnes présentes ce soir-là. Du baroque. Un récital. Une sérénade. Et surtout... un succès incroyable que le public applaudira en rappel, avec la reprise de « Stairway to Heaven de Led Zeppelin ».

Un succès bien mérité pour cette magnifique chorale.



## Samedi 24 juin : Spectacle de danse africaine

Retour au CSC. Toujours aussi chaud... mais c'est à présent de circonstance, puisque le thème du jour concerne l'Afrique. Place au show. Place au gala de danse africaine de l'OMCL. Une ambiance festive. Une prestation de qualité au rythme endiablé des percussions. Spectacle garanti par des chorégraphies de grande qualité, majestueusement interprétées par les danseuses de la section du chef d'orchestre de toute cette soirée : Jean Paul N'Guessan, professeur de danse africaine et dun-dun dance.

Le RDV est déjà pris pour l'année prochaine !

## Dimanche 25 juin : Gina Danielle et Leo Greco.

Pour cette dernière soirée, et après toutes les belles découvertes de la semaine, le mot d'ordre était le retour au calme. Il avait ainsi été décidé de laisser la place aux paroles, et à la poésie... Et pour ce faire, nous avons 2 artistes qui ont su mettre leur émotion au service de leur texte, tout cela dans une ambiance intimiste, quasi familiale.

Si le format et la date précise de la fête de la musique 2018 n'ont pas encore été confirmés, vous pouvez d'ores et déjà être rassurés... il y aura forcément une 4ème édition !

**Par Julien BALLAND**  
Adjoint à l'information & Communication

## MUSIQUE :

Les mercredis et en semaine sur RVD :

### Piano

Avec Natalia HURAVA,  
1er prix et médaille d'or du Conservatoire  
supérieur de Minsk (Biélorussie).

### Violon et piano

Avec Nelly MATCHABELI,  
1er Prix et médaille d'or du Conservatoire  
Supérieur de Tbilissi (Géorgie).

### Violoncelle

Avec Revaz MATCHABELI,  
Médaille d'or du Conservatoire de Tbilissi  
(Géorgie).

Les mercredis après-midi :

### Guitare

Avec Joël CANDOLINI  
( + un cours suppl. à définir en semaine)

### Formation musicale

Avec Fabienne CASCELLA



## CHANT CHORAL :

Les vendredis : 20 h 30 à 22 h 30

**Recherche un nouveau chef de chœur.**

Personne à contacter :

Alain SCHILLINGER

Tel : 03 29 35 34 93



## DANSE

Avec Jean-Paul N'GUESSAN,

### Danse africaine

Les mercredis :

6 - 8 ans : 15 h à 16 h

9 - 12 ans : 16 h à 17 h

13 - 16 ans : 17 h à 18 h

Adultes : 19 h à 20 h 30 et 20 h 30 à 22 h

### Dundun-Danse

Les samedis (Adultes et ados):

10 h à 11 h 30

### Hip-Hop

Avec Kévin BRIOT

Les lundis (Ados) : 18 h à 19 h 30

Les mercredis ((Enfants) : 14 h à 15 h

## ATELIER PEINTURE

Avec Hubert GERARD

Les lundis : 14 h à 17 h.

## ANGLAIS

(Pour adultes)

Avec Caroline BONNARD

Les lundis

14 h 30 à 16 h : moyens

16 h 30 à 18 h : débutants

18 h à 19 h 30 : confirmés

Les mercredis

8 h 30 à 10 h : confirmés

10 h à 11 h 30 : intermédiaires

## CLUB ECHECS

Avec Rémy RISTE

Les mercredis : 14 h à 16 h.

Niveaux initiation et perfectionnement



## Au Centre socioculturel

6 rue du Centre  
88200 SAINT-NABORD

Contact :  
Tel : 03 29 62 13 27  
[omcl.saint.nabord.fr](http://omcl.saint.nabord.fr)

site : [omclblog.eklablog.com](http://omclblog.eklablog.com)

Carte d'adhérent aux  
différentes activités :  
13 euros



# 50 ANS

## Le demi-siècle de l'ASSN...

Comme l'a écrit, au lendemain de cette journée, le journaliste sportif Valéry TUAILLON, silhouette familière du petit stade vosgien :

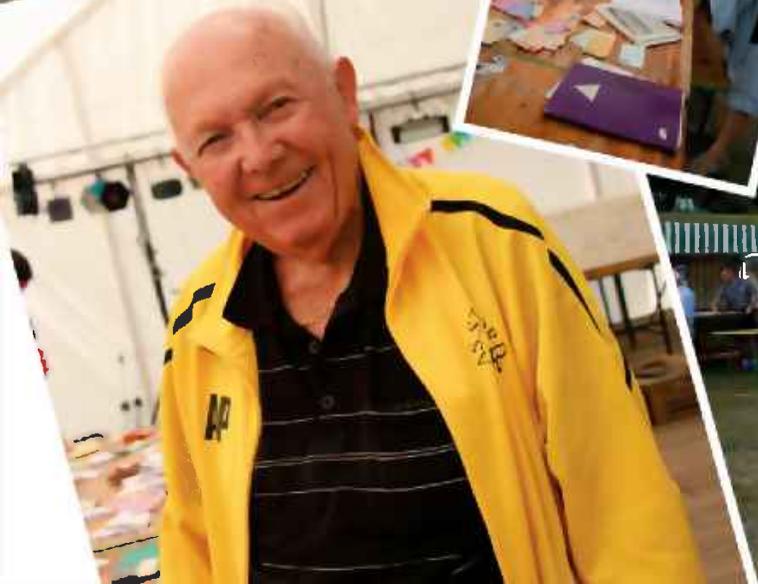
*« Lors de certaines oppositions la loi du hors-jeu a été délibérément bafouée. Certains contrôles furent très rock'n'roll. Et les buts parfois trop exigus pour des frappes en trompettes... Mais l'essentiel était ailleurs. »*

**L**a grande famille du football navoiriaud s'est effectivement réunie ce samedi 17 juin 2017 pour célébrer le « cinquantième anniversaire » du club de l'ASSN. Un événement magistralement orchestré par son président, Frédéric VUILLEMIN, l'ancien président et cheville ouvrière du club, François CHONAVEL et les membres du comité. Au programme, matchs intergénérationnels, expo photos, baptême du stade et hommage rendu à Jan KOBYLAK, pot des retrouvailles et repas autour d'une paella géante.



L'occasion pour les anciens licenciés, tous âges confondus de fouler de leurs crampons le gazon synthétique du stade officiellement rebaptisé en fin d'après-midi. Daniel CLAUDON, Gabriel PERNEL, Agnès et Laurent COURTOIS, André et son fils Gilles PIERRAT, Jean-Marie VIRY, Mickael et Christelle JUNCOSA, Ludovic ROMARY, ... tous ces fidèles de la première heure et nouvelles recrues ont répondu à l'appel de Frédéric VUILLEMIN.

Sous un grand chapiteau dressé près du club house pour abriter un musée provisoire et les festivités de la soirée, les visages s'éclairent et les anecdotes fusent... Comme suspendu entre deux époques, Olivier MAROTEL, l'air rieur mais attendri, regarde sur le papier jauni, ce jeune coach aux mèches rebelles qu'il était alors. Mise à la disposition du public, une collection de vieilles licences retrace tel un album le parcours sportif des membres du club. Ces entraîneurs, dirigeants, présidents, joueurs, bénévoles ont nourri par leur dévouement et leur talent, durant 50 années, l'histoire d'une magnifique aventure sportive. Une aventure débutée en 1966...





## La petite histoire du club contée par le président Frédéric VUILLEMIN et nos édiles...

### Un hommage émouvant et mérité



Footballeur semi-professionnel ayant fui la République Tchèque et l'invasion russe pour trouver une terre d'accueil dans le canton de Remiremont, Jan KOBOLAK s'intègre rapidement dans la vie locale. Il s'investit dans les associations sportives, siège au conseil municipal de 1977 à 1983 et prend part à la création du club de football de Saint-Nabord dont il deviendra le premier entraîneur

L'idée germe alors dans l'esprit d'une bande de copains. Raymond NOEL, maire de Saint-Nabord, entouré de René MAINGON, René LEQUEUX, André DOLFUS, André PIERRAT, Bernard GRANDMAIRE et Jan KOBILAK, pose la première pierre du projet en montant une équipe de football navoiriaude dans le cadre du sport scolaire.

Un an plus tard, en 1967, ils concrétisent leur rêve en créant l'association. Les « Jaunes et bleus », couleurs des maillots offerts par la boucherie VUILLEMIN (se souvient Dédé PIERRAT, mémoire vivante du club), évoluent alors sur le stade des Herbures en face de l'actuelle école primaire. L'entraîneur est un certain Jan KOBYLAK ...

Une seconde partie de l'histoire nous est contée par Bernard SCHINDELÉ, maire de 1995 à 2008, durant la cérémonie qui salue le parcours de ce même Jan KOBYLAK dont l'ex-stade des Perrey porte désormais le nom. Après le discours d'entrée de Frédéric VUILLEMIN, puis l'hommage rendu à tous les présidents du club par Philippe NOEL, maire de Raon-aux-Bois et fils de Raymond NOEL, il relate avec humour le laborieux accouchement du complexe sportif : 28 longues années depuis la première visite du site le 5 septembre 1979 jusqu'à son inauguration le 22 juillet 2007 !!! Et de préciser non sans une certaine fierté, que l'ensemble des travaux a été entièrement financé par les subventions et la vente du sable préalablement extrait du site. Après les mots, les symboles. Monsieur le maire, Daniel SACQUARD aidé par les enfants de l'entraîneur disparu en 2015, lève enfin le voile de la nouvelle plaque honorifique qui accueille, depuis, les visiteurs à l'entrée du stade.

## Et de belles performances !!!

L'A.S.S.N, Association Sportive De Saint-Nabord, compte aujourd'hui 150 licenciés et peut s'enorgueillir des belles performances de ses équipes durant cette saison. Les équipes seniors garçons sont en effet toutes les deux montées en division supérieure. Au plus haut niveau vosgien pour l'équipe fanion et l'accession en troisième division pour la réserve. La jeune équipe féminine senior, quant à elle, n'a pas à pâlir des résultats masculins puisqu'elle est montée sur le podium (3ème) de la plus haute division en Lorraine. L'équivalent de la 3ème division sur le plan national. Charliène, Vanessa, Madisson, Morgan et toutes les autres semblent bien décidées à écrire leur propre page dans le grand livre de l'histoire du club...

**Le club recherche de nouveaux joueurs en U11 (9 ans-10 ans) !!!**



# Soleil, traditions...

Par Robert WARY, Adjoint au Sport & Associations

*Les chapeaux de paille et tenues légères étaient de sortie à l'occasion de la traditionnelle fête patronale qui a, comme chaque année, électrisé le stade des Perrey, (désormais stade Jan KOBYLAK), le 10 et 11 juin dernier.*



**L**es festivités débutent le samedi en fin d'après-midi au son de la fanfare «L'Etandard» de Dommartin-Les-Remiremont. Après le discours d'inauguration de monsieur le Maire, Daniel SACQUARD, rappelant, notamment, les mesures de sécurité imposées par le maintien du plan Vigipirate, la présidente de l'association «La Foire à la Tofaille», Fabienne WARY présente le programme des réjouissances du week-end : fête foraine, feu de Saint-Jean, défilé de costumes d'époque, exposition de vieux solex, concours de pétanque avec l'association Pétanque Loisirs...

Le lendemain, très tôt dans la matinée, les stands colorés du vide-grenier investissent les lieux proposant aux chineurs venus nombreux un extraordinaire bric-à-brac de vaisselle, jouets, vêtements, bibelots, bijoux ... et objets des plus insolites.

## Une fête autour d'un grand feu de joie

**L**a Commune de Saint-Nabord n'a pas failli à cette tradition qui marque la célébration du solstice d'été et qui a eu lieu cette année le samedi 10 juin au stade des Perrey.

L'origine de ce grand feu allumé à la tombée de la nuit remonte à la nuit des temps – C'est un rite païen célébrant le solstice d'été autour du 21 juin lorsque le soleil est le plus proche de la terre, jour le plus long de l'année – Ce jour-là nos ancêtres allumaient un immense feu pour remercier le soleil, victoire de la lumière sur les ténèbres.

*Merci à tous ceux qui ont remis en marche cette belle fête.*

**Par Christiane CHARRIERE**  
Adjointe au Patrimoine & à l'Environnement



Vers midi, l'effervescence gagne brusquement les rangs des bénévoles affairés à servir les repas aux visiteurs agglutinés au comptoir. La fameuse Tofaille entre en scène. Faisant fi des températures caniculaires qui sévisent depuis le milieu de la matinée, la joyeuse assemblée fait honneur à la traditionnelle étouffée de pommes de terre, oignons et lard fumé. La fête bat son plein rythmée par les espiègleries du clown Mélasse et l'animation musicale de SONO 2000.

Une organisation bien huilée, des bénévoles sur tous les fronts, des animations pour tous les âges, une météo sans nuage... Quel beau week-end de réjouissances !!!



# “ La ruche qui dit oui ”

Une toute nouvelle Ruche (Communauté d'achat en circuit court) vient d'ouvrir ses portes à Saint-Nabord sous l'impulsion de Vincent MANGIN, horticultriceur local. Désireux de satisfaire sa clientèle en proposant dans son établissement une offre diversifiée et de qualité il a opté pour cet innovant mode de vente directe en pleine expansion « La Ruche qui dit oui ».



Créée en 2011, la première Ruche est née à Fauga, en Haute-Garonne. Aujourd'hui, plus de 700 ruches distribuent des produits locaux aux quatre coins de la France, voire dans les pays voisins et emploient une centaine de personnes.

## Quel est son mode de fonctionnement ?

La ruche met en contact des producteurs locaux directement avec les consommateurs. Chaque responsable de Ruche, un particulier, une association ou une entreprise, commence par contacter des producteurs, puis développe son réseau de consommateurs. Grâce à une plateforme Internet, les membres commandent en ligne parmi une liste de produits et viennent les chercher à la ruche le jour de la distribution.

Le règlement s'effectue en ligne après avoir passé commande. La somme n'est débitée qu'après la distribution.

## Quels produits ?

Fruits, légumes, viande, miel, herbes, pain, oeufs, fromage... mais également des cosmétiques, huiles essentielles, savons, boissons... Chaque responsable de Ruche compose son propre catalogue. Tout est produit ou transformé à moins de 250 km. Labélisés bio ou pas, les produits sont issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé.

## Les avantages du système :

Les producteurs sont informés à l'avance des quantités à préparer, les délais de paiement sont plus courts et ils ne s'occupent pas de la partie commerciale puisque les clients règlent en ligne. La ruche valorise les produits et met en avant le travail des différents producteurs.

Les consommateurs quant à eux sont assurés de consommer des produits locaux de qualité. Ils effectuent tranquillement leurs achats en ligne sans aucune contrainte de commande régulière et sont débités uniquement après réception du panier de commande.

## La Ruche de Saint-Nabord.

Les commandes s'effectuent en ligne sur le site de la Ruche qui dit oui de Saint-Nabord du samedi au mercredi suivant, selon un catalogue de produits réactualisé chaque semaine. Informés dès le mercredi des produits et quantités à fournir, les producteurs livrent la Ruche généralement le vendredi soir. Les paniers de commande sont préparés également la veille de la distribution et entreposés dans une pièce réfrigérée.

La distribution s'effectue tous les samedis matin dans un local des établissements MANGIN situés au 53, route de Raon-aux-Bois.

Le catalogue propose des fruits et légumes de saison cultivés sur place par Vincent MANGIN, des viandes de la boucherie DURUPT d'Épinal, des confitures de Chris de Pouxoux, du miel, des produits laitiers....

Chaque producteur a été soigneusement sélectionné par Vincent MANGIN, responsable de la ruche et répond à des critères de qualité et de proximité. Certains articles correspondant à des demandes plus spécifiques viendront compléter le catalogue ponctuellement. Ce sera notamment le cas pour les escargots, cailles, foie gras, volailles festives ...

## La ferme de Vincent & Isabelle MANGIN

Installés depuis 2004, route de Raon-aux-Bois à Saint-Nabord, Vincent & Isabelle MANGIN perpétuent la tradition familiale dans une exploitation dédiée à la culture des fleurs annuelles (Géraniums, surfinias, verveines, bégonias, sauge...), plantes aromatiques, légumes de saisons et replants maraîchers (Salades, choux, poireaux, concombres, potimarrons, butternuts, ...) Ils proposent également des cerises et des mirabelles et pourront bientôt récolter les fruits des jeunes pommiers et poiriers récemment plantés sur la propriété.

L'Horticulture MANGIN s'étale en pente douce sur 3,5 hectares de parcelles idéalement exposées et presque 4000 m<sup>2</sup> de serres. Là, un vigoureux mouton déambule librement à travers le dédale de serres et bâtiments où plantations bien alignées cohabitent par endroits avec herbes folles et liserons.

Mais ce partage de l'espace avec Dame Nature, Vincent MANGIN le revendique haut et fort. Soucieux de travailler selon des pratiques responsables qui respectent l'environnement et la santé des consommateurs, il n'utilise aucun engrais, insecticide ou désherbant chimiques. Il a adopté des méthodes naturelles qui limitent notamment l'humidité à l'intérieur des serres (Ventilation suffisante, sols bâchés, arrosage au sol et non sur les feuillages ...) responsable de la prolifération des parasites et diverses maladies.

Vincent et Isabelle vendent leurs fruits et légumes lors des horaires d'ouverture de la ferme (Lundi et jeudi de 17 h à 19 h, samedi matin de 9 h à 12 h) et sont présents sur les marchés de Remiremont et de Saint-Etienne-Les-Remiremont (mardi et vendredi matin)



## Les délices de Chris :

Alors qu'elle était veilleuse de nuit dans une maison de retraite, Christine THIEBAUT a rencontré Adrienne, sa « Mamie de cœur » qui lui a transmis ses délicieuses recettes de confitures à faible teneur en sucre. Elle s'investit avec passion dans ce nouveau loisir et désireuse de consacrer plus de temps à ses enfants, devient confitière allant jusqu'à réaménager son domicile pour accueillir son activité florissante « Les délices de Chris ».

Gelée de pommes à la bergamote, pêches de vigne à la cardamome, quetsches au miel et anis étoilé, rhubarbe fraises menthe, ... sont de gourmandes combinaisons qui font le succès de ses petits pots composés à plus de 71 % de fruits. Outre les confitures et gelées, Christine THIEBAUT propose également des coulis et des préparations 100% fruits qui conviennent aux régimes les plus stricts.

## Les « Apéri-ruches » ou « Ateliers de dégustation » :

L'un des principes fondateurs de la Ruche étant de faciliter les échanges entre les producteurs et les consommateurs, des rencontres sous forme d'ateliers découvertes ou de dégustations à l'appellation très conviviale « d'Apéri-Ruche » seront organisées durant l'année. Ces événements seront programmés dans les locaux de la Ruche elle-même ou chez les producteurs sous forme de journées portes ouvertes ou dégustation à la ferme ... Ce sont des rencontres enrichissantes qui donnent l'occasion aux artisans, éleveurs, exploitants agricoles... de présenter leurs produits, leurs spécialités et leur savoir-faire.

Le consommateur aura la possibilité de poser des questions ou suggérer des changements pour améliorer le fonctionnement de la Ruche.

Devenu acteur responsable, le consommateur de la Ruche sait enfin ce qu'il met dans son assiette et dans son estomac !!!



# Petit zoom sur les élections 2017

## dans notre commune

Par Julien BALLAND  
Adjoint à l'Information & Communication

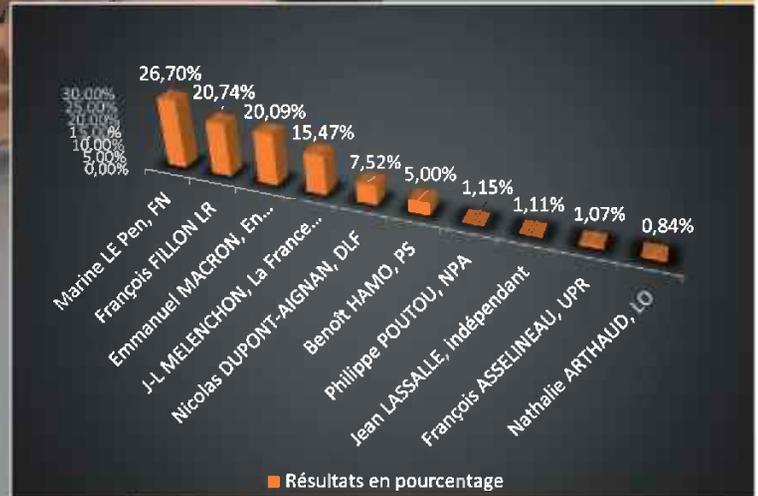
**E**n 2017, deux élections ont été organisées et ont eu lieu au suffrage universel direct.

■ Il s'agit de l'élection présidentielle tout d'abord. Le premier tour s'est déroulé le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017 ;

■ des élections législatives ensuite pour la désignation des 577 députés qui composent l'Assemblée nationale. Elles se sont déroulées les dimanches 11 et 18 juin 2017 ;

Depuis 2002, à la suite de l'adoption de la réforme du quinquennat, le calendrier électoral a été inversé et place les élections législatives dans la foulée de l'élection présidentielle. Cette inversion, qui avait pour objectif d'éviter une cohabitation, a modifié la pratique institutionnelle et a renforcé la prééminence du président de la République.

Nous vous proposons de faire un petit zoom sur les résultats des 2 tours des 2 élections dans votre commune.



### PREMIER TOUR

Nombre d'inscrits : 3 143

Taux de participation : 85,91 % (2 700 votants) plus faible qu'au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012 (86,75%).

Taux d'abstention : 14,09% (443 inscrits)

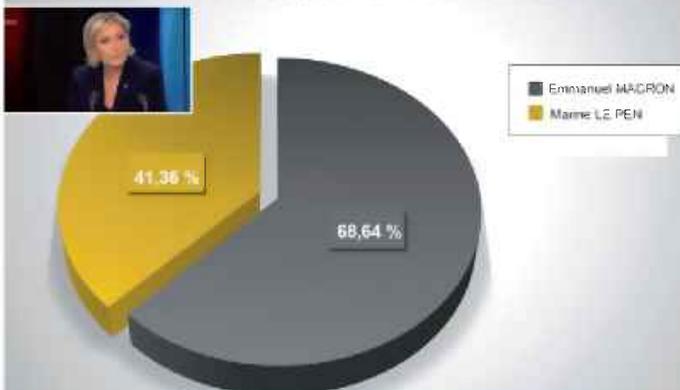
Votes exprimés : 96,96% (2 618 votes)

Votes blancs : 2% (54 votes)

Votes nuls : 1,04% (28 votes)

Pour rappel, au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012 à Saint-Nabord, Nicolas SARKOSY (UMP) avait obtenu un score de 28,84%, devant François HOLLANDE (Parti Socialiste) qui avait recueilli 23,25% des votes. Marine LE PEN et Jean-Luc MELENCHON étaient arrivés après eux, avec respectivement 22,28% et 8,08% des voix.

### RESULTATS DU SECOND TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE A SAINT-NABORD



### SECOND TOUR

58.64% Emmanuel Macron, En Marche!

41.36% Marine Le Pen, FN

On décompte 7,76% d'électeurs qui ont voté blanc.

Le taux de participation affiché est de 82,56% pour ce 2<sup>ème</sup> tour à Saint-Nabord. Ce taux est moins important que celui du second tour de la présidentielle de 2012, qui était de 86,97%.

## Élection présidentielle à Saint-Nabord



# Elections législatives à Saint Nabord.

Nous appartenons à la 3<sup>ème</sup> circonscription du département des Vosges, qui se compose des cantons de Gérardmer, de Plombières-les-Bains, de Remiremont, de Saulxures-sur-Moselotte, et du Thillot.

## Premier tour des élections législatives à Saint-Nabord.

Nombre d'inscrits : 3 138

Taux de participation : 51.31% (1 610 votants)

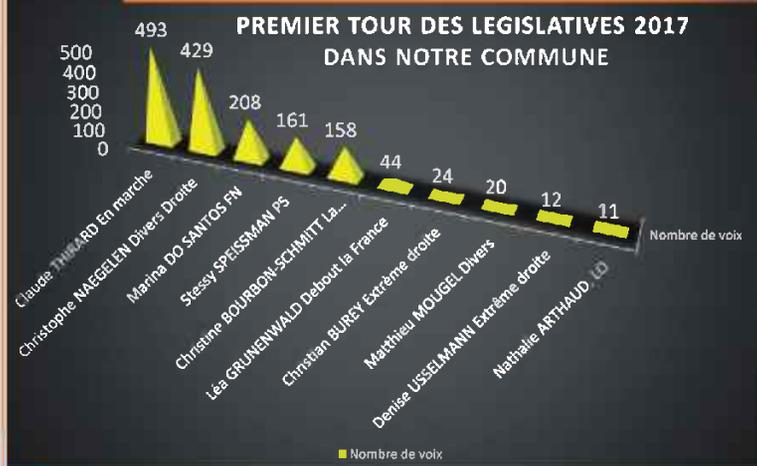
Taux d'abstention : 48.69% (1 528 inscrits)

Votes exprimés : 96.89% (1 560 votes)

On dénombre 1,18% de votes blancs et 0,41% de votes nuls.

Le taux de participation est de 51,31% pour Saint-Nabord. C'est un résultat plus faible que celui des élections législatives de 2012 (62,91%).

## PREMIER TOUR



## Résultats du second tour des élections législatives à Saint-Nabord.

Pour ce second tour des élections législatives de 2017, Christophe NAEGELEN (Divers droite) et Claude THIRARD (En Marche !) s'affrontent pour un siège à l'assemblée nationale.

Christophe NAEGELEN - Divers droite : 56.77% - 759 votes.

Claude Thirard - En Marche : 43.23% - 578 votes.

Nombre d'inscrits : 3 138.

Taux de participation : 46.78% (1 468 votants).

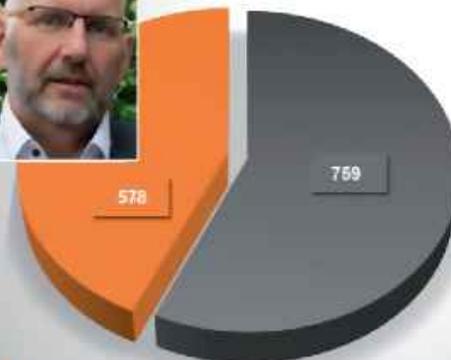
Taux d'abstention : 53.22% (1 670 inscrits).

Votes exprimés : 91.08% (1 337 votes).

Sur l'ensemble des votes, 2,8% sont blancs et 1,37% ont été jugés nuls.

Pour ce second tour à Saint-Nabord, le taux d'abstention est de 53,22%. Ce résultat est plus important que celui du 1er tour (48,69%).

## RESULTAT DU SECOND TOUR DES ELECTONS LEGISLATIVES A SAINT-NABORD (En nombre de voix)



## SECOND TOUR

**Christophe NAEGELEN** est donc le nouveau député de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Vosges. Le candidat divers droite s'est largement imposé devant Claude THIRARD (La République en Marche) lors du deuxième tour, ce dimanche 18 juin 2017, marqué par une forte abstention.

Pour ses grands débuts sur la scène politique, il avait reçu le soutien de François VANNSON député (sortant) depuis 24 ans qui ne se représentait pas.

Candidat divers droite, Christophe NAEGELEN avait terminé en tête du premier tour de sa circonscription, avec quatre points d'avance sur son adversaire. Il a transformé l'essai au deuxième tour, échappant ainsi au raz-de-marée annoncé de La République en Marche.



## Communes, la nouvelle donne !

Le budget communal 2017 a été approuvé à la majorité de 15 voix pour et 12 contre.

La marge reste relativement faible et les démissions se poursuivent au sein de la majorité.

Nous avons voté contre le budget communal en raison du refus de la prise en compte de la nouvelle fiscalité de la Communauté de Communes de la porte des Vosges Méridionales dans la fixation des taux de la fiscalité des ménages, avec, pour conséquence une augmentation des impôts pour le contribuable. De plus des investissements matériels sont prévus avec un temps d'utilisation extrêmement faible pour la commune.

Des décisions communautaires et communales, il résulte une augmentation des taux repris dans le tableau

Nature des Impôts	2017			2016	%
	CCPVM*	S NABORD	TOTAL	TOTAL	
Taxe d'Habitation	15,62	12,01	27,63	26,60	3,87%
Foncier Bâti	3,56	14,91	18,47	17,48	5,66%
Foncier non bâti	10,95	38,77	49,72	43,66	13,88%
Cont. foncière entreprises	22,57	0	22,57	22,39	0,80%

\*Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

Il convient d'ajouter à ces taux l'augmentation des bases de 0.40 % déterminée par le législateur.

La dotation de compensation Communautaire augmente les recettes de Saint-Nabord de près de 10 % et dans ces conditions, il eût été facile d'agir sur le taux communal de taxe d'habitation pour que l'effet reste neutre pour le contribuable.

Nous nous sommes également opposés au nouveau règlement de calcul des subventions des associations qui entraîne des différences justifiées par une restriction budgétaire. Ce qui n'est qu'une apparence puisque le budget a maintenu une réserve non affectée de plus de 30 000 €. Les demandes exceptionnelles ne doivent pas pénaliser l'ensemble des autres associations.

Le renouvellement d'exploitation d'une carrière au lieu-dit « le feigne » n'a pas recueilli notre approbation au motif de sa proximité avec un habitat qui se densifie dans le secteur. Cette exploitation constituera une gêne pour les habitants et la circulation. La sonorité, les poussières, les particules seront drainées vers les habitations par les vents dominants. De plus l'aménagement routier du secteur de Rouveroye n'est toujours pas remis à l'ordre du jour.

En conclusion, la fiscalité locale a connu un véritable bouleversement avec l'application de la fiscalité professionnelle unique et une nouvelle répartition des produits de la taxe d'habitation entre la Commune et la Communauté de Communes.

Espérons que la mutualisation des moyens permettra de contenir l'impôt, ce qui n'est pas encore le cas pour 2017 où nous assistons à un cumul des dépenses.

**Natacha VILLAUME, Hélène MAISON, Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Lucien GESTER, Daniel VINCENT**

### Note de l'opposition

-Lors de la parution du dernier bulletin, nous avons constaté un certain manquement d'informations sur la vie scolaire. Pourquoi ne dit-on rien sur les activités de nos enfants ? Elles existent pourtant : « la chasse aux œufs de Pâques » par exemple ou « le voyage pédagogique en Normandie » enfin... Il est vrai que l'un et l'autre de ces exemples est à l'initiative des parents d'élèves et du corps enseignant !

Bien évidemment, nous ne mettons pas ici en cause l'équipe de « communication » qui fait avec ce qu'on accepte de lui donner ou de lui escamoter.

Et qu'en est-il de l'éventuel retour de la semaine de quatre jours pour nos scolaires ? (proposition du nouveau gouvernement). Des réflexions ont-elles été menées ?

- Nous émettons également un bémol sur le compte-rendu des finances à la lecture indigeste, monocorde et la compréhension réservée aux initiés... (Une présentation sous forme de graphiques pourrait en dire long en peu de mots...).

- Il est à déplorer le manque de vision à plus ou moins long terme du devenir de notre territoire, car au vu des projets d'aménagements de certains lotisseurs, il y a de quoi s'interroger. Notamment lorsque la commission de l'urbanisme ne se réunit pas.

- A suite de plusieurs remarques, alertes et demandes de réfection et d'aménagement de la rue de Boudière, située près de l'école des Breuchottes, aucune information n'a été donnée de la part de la Mairie. Le manque d'éclairage, de signalisation et le côté de la chaussée défectueux, ne garantissent pas la sécurité des personnes l'empruntant, surtout les mamans et les enfants ; nous déplorons là encore l'absence de réponses et d'actes.

- De même, nous resterons réservés, voire inquiets sur la réfection de la rue du Rang de Veseaux, aux bords et abords insuffisamment sécurisés.

Enfin, nous nous opposons à la mise en application de la nouvelle réglementation pour l'attribution des subventions, qui est encore revue à la baisse et pour le moins partielle. En exemple : l'association «l'infemal trail» qui a demandé 1500 € n'en touchera que 325 €, en opposition à «la foire à la tofaille» qui en recevra 2683 € ; ceci alors que chacune apporte une grosse manifestation sur la commune. Ce mode de calcul est-il équitable ? On peut se poser la question.

Nous vous souhaitons des vacances profitables à toutes et tous, fructueuses en repos et idées nouvelles pour la rentrée.

**ARNOULD Catherine, CLAUDE Françoise, CLAUDEL-WAGNER Francine, DEMURGER Stéphane, FEHRENBACHER Frédérique, HUGUENIN Sébastien.**

Vous souhaitez :

Une activité physique accessible à tous,  
Un travail sollicitant 90 % des chaînes musculaires,  
Une pratique ludique qui permet une dépense élevée de calories,  
Une pratique non traumatisante,



## VENEZ DECOUVRIR LA MARCHE NORDIQUE



- PLAISIR
- SPORT SANTE
- CONVIVIALITE
- PERTE DE POIDS
- EQUILIBRE
- BIEN-ETRE
- TRAVAIL DE 90% DES MUSCLES
- AMELIORATION DES CAPACITES CARDIO-VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES



Vous serez encadrés par une équipe d'Initiateurs diplômés de la Fédération de Nordic Walking

Fédération de Nordic Walking

Prêt de bâtons pour les débutants

Venez nous retrouver les samedis ou les dimanches, les lundis et les mercredis selon le calendrier figurant sur le site : <http://fidsainnabord.free.fr/>

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
Mylène : 06 76 06 30 44 ou Jean Pierre au 06 81 00 66 95  
Mail : mylene-bonnard@live.fr / jeanpierre-thiebaut@orange.fr

# Fallières Sport Détente

## Saint Nabord 2017-2018



## PILOXING®

pilates



## Randonnée

## ZUMBA

## FITNESS

## Marche Nordique

## step

## FITBALL



## 20 Mai 2018 19<sup>ème</sup> MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

Départ : Stade des Perrey - Saint-Nabord

Pour vous inscrire à une ou plusieurs activités de Fallières Sport Détente, merci de vous munir de :

- Un chèque du montant de la cotisation à l'ordre de « Fallières Sport Détente St Nabord »
- + 1 photo (nouveaux adhérents seulement)
- Un certificat médical autorisant la, ou les activités choisies **OBLIGATOIRE**
- + une attestation d'assurance Responsabilité Civile **OBLIGATOIRE**
- Votre carte d'adhérent de la saison 2016/2017 (anciens adhérents)

**ATTENTION !**  
un chèque, un certificat médical et une attestation RC par activité

**Tout dossier d'inscription non complet ne pourra être accepté.**

Les données collectées moyennant ce bulletin d'adhésion font l'objet d'un traitement informatique par nos soins, à des fins statistiques et de gestion. Seuls les résultats de ces traitements, non nominatifs, peuvent être communiqués à l'extérieur de l'association (dossiers subventionnels notamment). Conformément à l'article n° 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Ce droit s'exerce sur simple demande auprès de notre secrétariat dont l'adresse figure sur le présent bulletin.

**Bulletin de renseignements à remplir et à redonner avec votre cotisation, merci de cocher votre activité**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tel : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... @ .....

Date de naissance (indispensable) : .....

FITNESS / GYM DOUCE / STEP / PILOXING  80 € (65 €-18 ans)

ZUMBA seule  100 € (95 €-18 ans) RANDONNEE  20 €

FITNESS / STEP / PILOXING + ZUMBA  130 € (120 €-18 ans)

MARCHE NORDIQUE  45 €

YOGA DU SON  130 €

Signature

**15 % de remise au MARATHONIEN**  
sur présentation de votre carte d'adhérent



Par adhésion à notre association, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur et vous l'acceptez, ainsi que la publication de photos prises lors des séances proposées au sein de Fallières Sport Détente St Nabord.

### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Mme COUVAL-AFONSO - Présidente - 03 29 24 52 01

Siège Social : La Chapelle de Fallières  
1690 route de Fallières - 88200 SAINT NABORD

**FITNESS** : Reprise le 04 septembre - Tel : 06 30 08 79 57  
Les lundis de 10 h 30 à 11 h 30 et les mardis de 20 h 15 à 21 h 15

**RANDONNEE** : Reprise le 05 septembre  
Rendez-vous tous les mardis à 13 h 15 - Tel : 03 29 23 39 88

**ZUMBA®** : Reprise le 06 septembre  
les mercredis de 19 h à 20 h - Tel : 06 30 08 79 57

**STEP** : Reprise le 06 septembre  
les mercredis de 20 h 05 à 21 h 05 - Tel : 06 30 08 79 57

**GYM DOUCE** : Reprise le 07 septembre  
les jeudis de 10 h 45 à 11 h 45 - Tel : 06 30 08 79 57

**YOGA DU SON** : Reprise le 07 septembre  
les jeudis de 18 h 30 à 20 h - Tel : 03 29 23 19 50

**PILOXING®** : Reprise le 08 septembre  
les vendredis de 20 h 15 à 21 h 15 - Tel : 06 30 08 79 57

Toutes nos activités ont lieu à la Chapelle de Fallières  
Sauf le Fitness du lundi matin, la Gym Douce du jeudi matin, le Yoga du son et la randonnée. **RDV au Centre Socio Culturel**

**MARCHE NORDIQUE** : Reprise le 16 septembre  
Voir le calendrier des sorties sur notre site Internet  
Tel : 06 76 06 30 44 ou 06 81 00 66 95

Pour faire plus amples connaissances, visitez notre site Internet : <http://fidsainnabord.free.fr/>

Association conventionnée  
Coupon sport



Les activités qu'offre "FALLIERES SPORT DETENTE" sont diverses et ouvertes à toutes et à tous, sportives (ifs) ou non, encadrées par des animateurs diplômés, Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, Fédération de Nordic Walking, Brevet d'Etat Educateur Sportif, ou agréé « Zumba® ou Piloxing® »

# Agenda

# Agenda

8, 9 et 10 septembre :

## L'infernal Trail des Vosges

Organisé par l'association Infernal Trail.  
Départ du site des Perrey

16 et 17 septembre :

## Journées du patrimoine

à la Maison du Patrimoine

17 septembre

## 21<sup>ème</sup> Rando VTT

Organisée par l'association SLEC

6 octobre :

## Remise des prix du concours des maisons fleuries

à la Mairie de saint-Nabord à 18h30

15 octobre

## Repas des séniors

Au Centre socioculturel de Saint-Nabord



24 septembre :

## Commémoration Stèle de Noiregoux

Organisée par l'association Les amis de la  
36<sup>ème</sup> DI du Texas sur le site de Noiregoux.  
A partir de 17h00



11 novembre

## Cérémonie du 11 novembre

Devant le Monument aux Morts

19 novembre

## Bourse aux jouets

Organisée par l'Association Un ptit coin  
d'herbures au Centre socioculturel

3 décembre

## Défilé de Saint-Nicolas

Organisé par la Mairie avec le concours de  
l'UECAN - A partir de 15h00